

☐ CH IS SUR TILLE

demarche.numerique.gouv.fr

Démarche	: ARS BFC - Appel à candidature pour les sièges de personnalités qualifiées au sein des conseils de surveillance des établissements publics de santé (établissements concernés par le renouvellement des mandats en 2026 et pour les sièges vacants dans les autres établissements)
Organisme	: Direction de l'Organisation des Soins et de l'Autonomie
Identité d	lu demandeur
Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	
qualifiées des conseils Comté et concernés p sièges n'ont pas été p Identification personnalité d Sélectionnez dans un puis l'établissement.	e vise à recueillir les candidatures dans le cadre du renouvellement du collège des personnalités de surveillance des établissements publics de santé implantés en région Bourgogne Franche- par l'échéance des mandats en 2026 et pour les autres établissements publics de santé dont les ourvus. de l'établissement pour lequel vous candidatez au siège de qualifiée du conseil de surveillance premier temps le département d'implantation de l'établissement concerné par votre candidature explicable, plusieurs valeurs possibles
<u>25</u>	
39	
□ 58 □	
☐ <i>7</i> 1	
89	
90	
	ionnez l'établissement concerné par votre candidature. oplicable, plusieurs valeurs possibles

ARS BFC - Appel à candidature pour les sièges de personnalités qualifiées au sein des conseils de
CH LA CHARTREUSE DIJON
☐ CHU DIJON
HOSPICES CIVILS DE BEAUNE
25-DOUBS Sélectionnez l'établissement concerné par votre candidature. Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles CH BAUME-LES-DAMES
CHS NOVILLARS
ETABLISSEMENT DE SANTE DE QUINGEY
39-JURA Sélectionnez l'établissement concerné par votre candidature. Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles CH DOLE
☐ CH MOREZ
CH JURA SUD
CHS ST-YLIE JURA
58-NIEVRE Sélectionnez l'établissement concerné par votre candidature. Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles CH Henri Dunant LA CHARITE
CH Pierre Lôo LA CHARITE
☐ CH CLAMECY
CH DECIZE
☐ CH LORMES
71-SÂONE-et-LOIRE Sélectionnez l'établissement concerné par votre candidature. Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles CH AUTUN
CH BOURBON-LANCY
☐ CH CHAGNY
CH CHALON-SUR-SAÔNE
CH CLUNISOIS
CH LA GUICHE
CH LOUHANS
☐ CH MÂCON
CH MONTCEAU-LES-MINES
CH TOURNUS
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MENTALE (EPSM 71)

ARS BFC - Appel à candidature pour les sièges de personnalités qualifiées au sei 89-YONNE Sélectionnez l'établissement concerné par votre candidature.Choix multiple Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles CH AVALLON	n des conseils de
☐ CH AUXERRE	
☐ CH SENS	
CHS DE L'YONNE	
90-TERRITOIRE DE BELFORT Sélectionnez l'établissement concerné par votre candidature.Choix multiple Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles CHSLD TERRITOIRE DE BELFORT	
Identification du candidat / de la candidate	
Civilité Mme	
Nom du candidat / de la candidate Préciser votre nom	
Prénom du candidat / de la candidate Préciser votre prénom	
Adresse Préciser votre adresse	
Adresse électronique Merci d'indiquer votre adresse électronique	
Numéro de téléphone Merci d'indiquer vos coordonnées téléphoniques	
Profession Merci d'indiquer votre profession ou ancienne profession si vous êtes retraité (e)	
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce d'identité	

ARS BFC - Appel à candidature pour les sièges de personnalités qualifiées au sein des conseils de **Motivation du candidat / de la candidate**

Motivation du candidat / de la candidate Décrivez vos motivations pour siéger en qualité de personnalité qualifiée au conseil de surveillance de l'établissement
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Vous pouvez joindre toute pièce que vous jugerez utile à l'appui de votre candidature
Siégez-vous actuellement au sein du conseil de surveillance de l'établissement en qualité de personnalité qualifiée ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Attestations
J'atteste sur l'honneur de l'authenticité des informations renseignées dans le présent formulaire Cochez la mention applicable Oui
Non
J'atteste ne pas être concerné(e) par les incompatibilités et incapacités listées avec les fonctions de membre du conseil de surveillance L'article L6143-6 liste les incompatibilités et incapacités avec les fonctions de membre du conseil de surveillance d'un établissement public de santé
Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation de non incompatibilités - incapacités avec les fonctions de membre du conseil de surveillance de l'établissement

Merci de renseigner, dater et signer l'attestation de non incompatibilités - incapacités avec les fonctions de membres du conseil de surveillance de l'établissement pour lequel vous candidatez